

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°321. Février 2015



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T

TRAVAIL

SOMMAIRE

P.2 *ANDENNE* –
NOS RÊVES SONT EN NOUS !
 Pouvoir s'exprimer autrement

P.3 *HAINAUT* –
**POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS
 DÉMOCRATIQUE, JUSTE ET
 SOLIDAIRE**
 Nous nous éloignons d'une société
 où chacun pourrait vivre dans la dignité

P.4 *NAMUR* –
RIEN NE CHANGE
 Nos enfants ont-ils encore un avenir ?
 Témoignage d'une maman

P.5 *FÉDÉRATION* –
**PLUS QU'UNE QUESTION DE
 VOCABULAIRE**
 Les mots parfois font des raccourcis qui
 trahissent les réalités ou le sens réel de
 certaines situations

P.6 *NOS DROITS* –
**DU NEUF EN MATIÈRE D'ENQUÊTE
 SOCIALE DU CPAS**

P.7 *ANDENNE* –
**HORS CADRE : NOS RÊVES SONT EN
 NOUS**

P.8 *FÉDÉRATION* –
CA SE PASSE
 Ici et là on se mobilise



EDITORIAL

UNE AUTRE VISION DU MONDE

Dans ce journal, il est question d'inégale répartition des richesses et de profonde insécurité d'existence. De chasse aux chômeurs, de conditionnalités, de sanctions et de fin de droit. De fraude sociale, de recherche de coupables et de criminalisation des plus pauvres.

On y parle aussi de combats menés au quotidien pour pouvoir vivre dignement et de rêves d'un autre avenir pour nous et nos enfants.

Chaque jour, des millions de personnes dans le monde relèvent le terrible défi de vouloir résister à la misère.

Cette résistance est aussi portée collectivement par des hommes et des femmes qui ont une autre vision du monde que celle imposée par ceux qui enferment de manière permanente tant de personnes dans des conditions d'existences misérables.

Cette résistance collective, passe aussi par ce que nous exprimons dans ce journal. A travers des témoignages, des constats, des analyses, nous questionnons et interpellons des décisions politiques qui fragilisent les moyens de survie développés par les plus pauvres et les droits acquis grâce aux luttes de plusieurs générations de travailleurs.

Chantal Cornet

**Que celui ou celle qui sait lire,
 lise et PARTAGE ce JOURNAL
 avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE**

ANDENNE

« NOS RÊVES SONT EN NOUS ! »

LES PARTICIPANTS DE L'ATELIER SONT INVITÉS À S'EXPRIMER
PAR LA POÉSIE MAIS AUSSI PAR L'ILLUSTRATION
LA PEINTURE, LES ARTS PLASTIQUES...



Travail de création lors d'un atelier

RELEVER LE DEFI

Lors de la visite de l'exposition « Et si tu avais envie... », dans une galerie chez un photographe réputé à Andenne, nous découvrons l'univers conjugué de la photographie, de la peinture et de l'écriture. Une exposition présente des poésies illustrées avec talent par des peintures réalisées à partir de trois couleurs, le rouge, le noir et le gris.

Les participants de l'atelier créatif vont relever le défi dans l'ambition du même exercice. Il s'agira de rédiger une poésie avec l'aide de Madeleine et puis de « l'illustrer » avec différentes techniques artistiques en suivant les consignes de Anne.

Première étape : de quoi chacun veut-il parler ? Les participants émettent le sujet sur lequel ils désirent s'exprimer. Ils déposent alors leurs idées sur papier. Etape difficile lorsqu'on ne sait ni lire, ni écrire ou presque... Mais chacun s'entraide. Celui qui sait lire et écrire et qui a terminé, aide son voisin et ensemble, nous nous attelons à l'écriture de la poésie. Il s'agit de bien comprendre comment se rédige une poésie et la contrainte des rimes.

Un chantier passionnant qui nous ouvre des horizons partagés. C'est encore ensemble que nous choisissons le titre de la poésie.

Lorsque la première poésie est terminée, elle est mise en page. Et c'est toujours en groupe, avec un réel bonheur que nous relisons chaque poésie.

Chaque participant entame alors l'illustration de sa poésie sur toile, en peinture acrylique, avec les 3 couleurs primaires, le rouge, le jaune et le bleu. Celles-ci constituent, dans un mélange construit, la couche de fond sur laquelle chacun « incruste » un extrait de sa poésie déchirée. Il y appose ensuite une lettre majuscule choisie, imprimée en noir à l'aide d'un pochoir. On termine par une mise en relief avec de la peinture blanche.

ETAPE PAR ETAPE

Une seconde poésie toujours sur « les rêves sont en nous » mais plus centrée sur ce qui nous tient à cœur et dont on voudrait témoigner. La méthode est identique que dans la réalisation de la première poésie. Certains ont même pris de l'avance et ont déjà mis leurs idées sur papier ou les ont bien en tête.

Pour cette seconde étape, le groupe travaille la peinture aquarelle. Il s'agit de peindre sa feuille aquarelle d'une couche de fond avec la couleur de son choix. Ensuite, on déchire le contour de la poésie et on la colle sur le papier, légèrement décalée vers la droite ou la gauche, le bas ou le haut de la feuille. On applique de la colle à tapisser sur toute la surface et on appose une feuille de papier de soie blanche que l'on chiffonne, plie en la posant.

Après quelques minutes d'attente, nous repassons aux pastels secs sur les traits, les plis faits par la feuille de soie. Nous collons un morceau de feuille d'or et terminons par apposer au pochoir et peinture noire la première lettre de la poésie.

La troisième poésie est sur un sujet libre. Le groupe travaille cette fois plus en collectivité. Le participant explique, raconte son sujet, son thème et l'on note les idées sur un tableau. C'est alors en groupe que nous rédigeons la troisième poésie.

C'est ainsi que naissent des échanges, des points de vue, que certains questionnent... Les participants choisissent alors avec le groupe le titre approprié à leur dernière poésie.

Pour l'illustration, c'est sur toile que nous travaillons. Après avoir photocopié plusieurs fois leur poésie, les participants déchirent le contour de celle-ci et collent comme fond les poésies déchirées.

Ils cherchent des illustrations pour apposer sur leur toile qui reprennent le sujet principal de leur poésie et terminent en apposant au pochoir la première lettre d'un mot court mais intense pour eux. Ils terminent ce mot en collant des lettres découpées dans des revues.

Le dernier atelier est consacré à la réalisation d'une toile où les participants peignent un fond bleu ciel, et puis tamponnent et réalisent un nuage blanc qui occupe toute la toile. A l'intérieur et à l'aide de pochoir d'écritures différentes et de tampons encreur, ils écrivent des mots qui font penser aux rêves tels que « Amour, Passion, Partage, Rêve, etc... ».

Au cours de ces différents ateliers, les participants ont ainsi pu ouvrir l'un ou l'autre tiroir secret, le découvrir, et le partager. Des moments intenses et riches en émotions. Parfois une larme naissait discrètement au coin de l'œil de l'un ou l'autre. La découverte de la poésie pour mettre des mots sur des sentiments, des ressentis, du vécu, ...

La possibilité d'exprimer un rêve, une envie, un souhait, une souffrance, un combat... parfois perçus comme inaccessibles.

Se prouver à soi-même que l'on est capable !

Le travail d'illustration d'un texte permet de s'évader dans des images. On entre dans le monde de la poésie et cela enclenche le rêve. C'est une connexion.

Ce travail de créativité se termine par la réalisation d'un recueil de poésies où chacun pourra retrouver les poésies de chaque participant ainsi que ses propres illustrations. Vous pourrez découvrir un bref aperçu en page 7.

La découverte de cet atelier a créé un émerveillement en cave lorsque les participants ont lu avec fierté leurs poésies !

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE JUSTE ET SOLIDAIRE

HAINAUT

NOUS NOUS ÉLOIGNONS D'UNE SOCIÉTÉ OÙ CHACUN POURRAIT VIVRE DANS LA DIGNITÉ.



Une Assemblée des militants

CONSTAT ACCABLANT

Nous vivons dans un monde où la production de richesses n'a jamais été aussi élevée. Et paradoxalement la grande pauvreté augmente.

A LST, nous faisons la lecture suivante : la mondialisation néolibérale permet à un petit nombre de personnes d'accaparer une grande majorité des richesses.

L'idée d'une redistribution équitable qui permettrait à chacun de vivre dans la dignité est hélas encore lointaine. Nous avons même l'impression qu'on s'en éloigne. Et les Etats sont de bons petits soldats, ils s'organisent pour que ce système fonctionne bien.

NOUS REFUSONS CETTE VISION DU MONDE

La Sécurité sociale a empêché, pendant quelques décennies, une partie importante de la population de tomber dans la pauvreté. Ces droits sociaux ont été acquis grâce à la lutte de plusieurs générations de travailleurs.

Différentes décisions politiques successives, fragilisent aujourd'hui la sécurité sociale, la population et particulièrement les plus pauvres.

On nous fait croire que seule l'austérité est la solution. Que les allocataires sociaux non seulement sont responsables de ce qu'il leur arrive mais aussi qu'ils trichent. Ils sont suspectés de fraude sociale. Nous refusons cette vision de la réalité.

Nous connaissons depuis plusieurs années le système d'activation des chômeurs avec son lot de sanctions pour les chômeurs qui ne pouvaient pas prouver suffisamment de recherche d'emploi. Un représentant de l'Onem disait dans une interview : « On ne leur demande pas de trouver du travail, mais d'en chercher ».

Depuis le 1er janvier, la loi sur la limitation des allocations d'insertion est entrée en vigueur. Le précédent gouvernement a limité les allocations d'insertion dans le temps à 3 ans. L'actuel gouvernement a encore renforcé ces mesures.

A LST, nous avons parlé de ces mesures à maintes reprises, lors des permanences, des caves, des assemblées de militants et lors de concertations avec d'autres partenaires.

Dans nos débats, nous avons souvent évoqué la conditionnalité des droits. En effet, pour obtenir un droit, il faut pouvoir accepter de plus en plus de conditions. Sinon, c'est l'arme alimentaire : « vous n'aurez plus rien pour vivre ».

Nous constatons qu'il s'organise une véritable chasse aux chômeurs et aux pauvres. Et qu'on en revient à une véritable répression et criminalisation des plus pauvres. Les organisations syndicales sont descendues dans la rue pour dénoncer ces politiques inacceptables. Nous avons participé à plusieurs actions.

TÉMOIGNAGES

Toutes ces mesures ont des effets désastreux sur la vie des plus pauvres. Elles renforcent l'insécurité d'existence.

Voici quelques témoignages exprimés dans les permanences et les caves de la région.

« Qu'est-ce qu'on va faire ? Vendre la maison ? Nous avons finalement ouvert un dossier avec une assistante sociale. Nous serons prolongés de deux ans avec un accompagnement particulier. »

« Mon compagnon a été domicilié d'office chez moi par la police. Il est propriétaire d'une autre maison. Un voisin, dans une enquête de voisinage, a dit qu'il était souvent chez moi. »

« Je vais être sanctionnée. C'est difficile quand on est une maman seule d'être disponible sur le marché de l'emploi quand les enfants doivent partir le matin à l'école et qu'il faut être là pour leur retour.... »

« L'assistante sociale m'a dit que j'avais fait exprès d'avoir des enfants pour ne pas travailler... »

« Je vais être sanctionnée. J'irai au CPAS. Je ferai une formation puis je demanderai un article 60. »

« Lorsque je suis en voiture, souvent je me retourne parce que j'ai l'impression d'être suivi par une voiture de l'Onem... »

« Nous les jeunes, on est découragés. On n'a plus de rêve. On ne trouve pas de travail. Même les formations n'aboutissent pas à un emploi... »

NOS REVENDICATIONS

Nous demandons la création de véritables analyses d'impact des réglementations (AIR). Il nous semble essentiel que lorsqu'on veut appliquer une mesure politique, il faut pouvoir anticiper les effets qu'elle produira sur les conditions de vie des citoyens les plus pauvres. Nous voyons ici que l'impact de ces mesures sur le chômage est catastrophique.

Certains partis ont reconnu que la limitation des allocations d'insertion dans le temps était une grossière erreur. Nous pensons qu'en politique il faut avoir le courage de reconnaître ses erreurs et de les réparer. Nous voulons que les personnes qui ont été exclues du chômage retrouvent leur statut d'avant.

Nous demandons que la société civile et le monde politique se mobilisent et s'attèlent sans tarder à construire les bases d'une société plus démocratique, juste et solidaire.



NOS ENFANTS ONT ENCORE UN AVENIR ?

NOUS NE SOMMES PLUS AU TEMPS DE L'ESCLAVAGE ET POURTANT...

RIEN NE CHANGE

Je viens d'une famille nombreuse. Mon papa a travaillé plus de 30 ans dans la même entreprise. Pour que nous ne manquions de rien. Il travaillait même les we.

Mais un jour, l'accident est arrivé sans crier gare. Il était dans la cabine de la grue à quelques mètres du sol. Il était tellement fatigué qu'il est tombé.

Quand je suis rentrée à la maison, j'ai vu un homme dans le fauteuil de mon papa. J'ai demandé à ma maman qui il était et elle m'a répondu que c'était mon papa. Il était plein de coups et défiguré. Il a fallu plusieurs mois pour qu'il se remettre de l'accident. Pour lui, ça été un coup dur de ne plus travailler, il a pris un coup de vieux.

Il a tout fait pour nous. Il me manque. S'il était encore là, il se battrait pour nos droits comme il a toujours fait.

A la Saint Barbe, une fête était organisée à l'école de mes frères, mon papa est venu nous y rejoindre, il était bizarre. Il nous donnait de l'argent sans compter. Chose qu'il ne faisait pas avant.

QUELS ESPOIRS ?

J'ai l'impression de vivre encore du temps de mes parents ou mon père travaillait, c'est aussi dur. Nous ne pouvons plus avoir de projet d'avenir et cela est très grave. Cela me fait douter pour l'avenir de mes 4 enfants ainsi que celui de mes petits- enfants.

Pendant plusieurs années, j'ai vécu avec le revenu d'intégration sociale du CPAS. Ce n'était pas facile mais je n'avais pas travaillé assez longtemps pour avoir droit au chômage. J'avais travaillé dans différents domaines sans un vrai contrat.

Un jour l'assistante sociale du CPAS m'a proposé un article 60 dans la vente et dans un magasin de seconde main. Ce contrat avait une durée de 18 mois.

L'AS m'a expliqué qu'à la fin de ce contrat, je pouvais m'inscrire au chômage et percevoir une allocation de chômage. J'ai accepté tout de suite.

Cette nouvelle m'enchantait et pouvait me permettre de rêver à autre chose.

Mes enfants étaient très contents. J'allais enfin travailler.

UN MONDE A PART

Il ne faut pas croire que c'est de tout repos, on fait tout ce que certains bénévoles ne veulent pas faire. Ils disent que vous êtes polyvalent. Et pourtant j'en ai vu de toutes les couleurs

Le patron m'a dit qu'il aimerait bien renouveler mon contrat, mais deux personnes on dit que si je revenais travailler, ils ne viendront plus. Il est vrai aussi que je ne me cachais pas pour dire ce que je pensais aux autres. Je n'ai pas ma langue dans ma poche.

Pendant mon article 60, à la période des fêtes de fin d'année, j'ai été hospitalisé. Un membre de ma famille a été porté le certificat à mon patron, il l'a refusé parce qu'il n'y avait pas le cachet de l'hôpital. Il a fallu que je prouve que j'avais bien été hospitalisée. Je me suis sentie humilié, rabaisée, considérée comme une menteuse. Pour moi il y a un manque de respect envers les travailleurs.

Depuis que j'ai fini l'article 60, je suis à la recherche d'un emploi. Mais voilà, les portes se ferment, personne ne veut m'engager car j'ai très peu d'expérience dans ce domaine. Il faut dire aussi que je ne suis plus toute jeune et pourtant je voudrais tant travailler.

Ça me fait très mal mais je ne baisse pas les bras. Je dois me battre.

Et quand j'entends à la télévision, les mesures que le gouvernement prend pour réduire le taux de chômage, Je me dis que nous ne sommes pas sortis de la misère. Nous sommes des êtres humains et non de la merde.

J'ai envie de dire que, nous ne sommes plus au temps de l'esclavage, que nous avons des droits et qu'il va falloir se battre pour les faire respecter.

Nos enfants ont-ils encore un avenir, je me le demande ?

RIEN NE CHANGE



Huguette

PLUS Q'UNE QUESTION DE VOCABULAIRE...

FÉDÉRATION

*LES MOTS PARFOIS FONT DES RACCOURCIS QUI TRAHISSENT LES REALITES
OU LE SENS REEL DE CERTAINES SITUATIONS.*

LE POIDS DES MOTS

Un grand nombre d'expressions ont pour fonction de dénaturer certaines réalités. C'est une pratique particulièrement développée depuis quelques années.

C'est le cas par exemple de l'utilisation du mot "charges" pour parler des cotisations qui accompagnent les salaires de tous les travailleurs sous contrat de travail ou d'emploi. Alors que tant les cotisations patronales, que celles payées par les travailleurs, constituent des "salaires différés" ou des redistributions de solidarité.

Réduire les cotisations sociales à la fonction de "charges" constitue une falsification de la réalité et un terrible mépris pour toutes celles et ceux qui se sont battus pour construire ces solidarités.

*Réduire les cotisations sociales
à la fonction de "charges" constitue
un terrible mépris.*

Ce n'est pas étonnant que ce soit le discours d'un libéralisme économique débridé qui envisage ces solidarités structurelles comme des charges dont il est souhaitable de se débarrasser !

LA DIGNITE DES PAUVRES

Nous devons d'autant plus être très prudents sur la manière dont nous exprimons un point de vue. Le risque d'être mal compris est important. Et on peut vite avoir l'air de dire le contraire de ce qu'on pense.

C'est pour cette raison, que je souhaite revenir sur une expression diffusée dans la Main dans la Main de janvier 2015. Dans ce journal, nous avons écrit : "Ce n'est pas la mendicité mais la pauvreté qui est indigne".

De mon point de vue, une telle affirmation, amputée de son contexte et des explications qui doivent l'accompagner ne correspond ni aux combats portés chaque jour par les plus pauvres ni à ce qu'ils en disent.

La majorité des humains vivent dans la pauvreté et pour une part importante, il s'agit de situations d'extrême pauvreté et de misère. Cette "pauvreté" faite de luttes quotidiennes pour résister à la misère et surtout d'espérances qui portent sur de meilleures conditions d'existence, d'indispensables solidarités, de combats chaque jour recommencés, révèle cette dignité humaine qui traverse les siècles.

*Ce n'est pas la pauvreté qui est indigne,
c'est ce qui la produit.*

Ce qui est indigne ce sont des seuils d'inégalités jamais atteints, qui enfoncent et enferment de manière permanente tant de personnes dans des conditions d'existences misérables.



Photo d'archive de LST - L. Lefebvre

Ce qui est indigne, c'est le droit pour une minorité d'accaparer toutes les richesses produites ou naturelles. Privant ainsi une majorité de l'humanité d'accéder aux biens et services indispensables à l'existence humaine.

*Ce sont ces inégalités outrancières qui
sont indignes d'une société qui prétend
être un modèle de civilisation.*

Ce qui est indigne ce sont aussi toutes ces législations qui criminalisent toujours plus les plus pauvres et ce qu'ils développent pour survivre.

Que dire en effet des "extrêmement riches" dont on parle actuellement à propos des fraudes fiscales. On leur donnera la possibilité de "négocier" leur ajustement fiscal et les éventuelles amendes. Et dans le même temps, au niveau des réglementations sur la mendicité qui apparaissent dans toutes les grandes villes, on découvre qu'en plus de confiscation du revenu considéré comme illicite, des peines d'enfermement sont aussi prévues.¹ Pour les très riches, pas d'inquiétudes. Pour les plus pauvres, taxe de 100 % sur leurs revenus et privation de liberté.

COMBATTRE CE QUI EST INDIGNE

Sachant que le mode de vie de la majorité des humains est fait de pauvreté et de profonde insécurité d'existence, que dire de l'expression "On veut éradiquer la pauvreté"?

C'est la violence faite à tant de monde à travers des lois et une exploitation sans limite de l'humain et de la nature qui est indigne et qu'il faut sans cesse combattre. C'est le droit pour une minorité d'accaparer, d'exploiter et d'affamer que nous voulons éradiquer.

Luc Lefebvre

1. A titre d'exemple: Article 12 du Règlement de police de Charleroi Les contrevenants aux dispositions du présent règlement sont punis des peines de police et se voient saisir le produit de leur activité. En cas de récidive, outre la saisie du produit de son activité, tout contrevenant fait l'objet d'une arrestation administrative jusqu'à l'heure de fermeture des commerces ou l'heure de début des spectacles sans toutefois dépasser le délai légal de 12 heures maximum."

NOS DROITS

DU NEUF EN MATIÈRE D'ENQUÊTE SOCIALE DU CPAS

AVANT DE PRENDRE UNE DÉCISION EN MATIÈRE DE REVENU D'INTÉGRATION, OU EN MATIÈRE D'AIDE SOCIALE (PRISE EN CHARGE DE FACTURES, D'UN LOYER, D'UNE GARANTIE LOCATIVE, ETC.), LE CPAS DOIT RÉALISER UNE ENQUÊTE SOCIALE.

Celle-ci sert à rassembler les éléments nécessaires pour permettre au CPAS de prendre sa décision : quel est le budget du demandeur ? (ses revenus, ses dépenses habituelles, ses dettes éventuelles), quelle est sa situation de famille ? (vit-il seul, en cohabitation, avec qui).

L'enquête sociale reprend les données d'identification du demandeur (nom, prénom, nationalité, état civil, composition de ménage, lieu de résidence effective, n° de registre national). Le CPAS peut se connecter aux banques électroniques officielles : Banque Carrefour de la sécurité sociale, Registre national, afin de collecter d'office certaines informations.

Le CPAS demande toute une série de renseignements et justificatifs : les extraits de compte des dernières semaines, une attestation de la mutuelle, le contrat de bail, le montant des allocations familiales, etc.

Les travailleurs sociaux doivent évidemment respecter des règles professionnelles et déontologiques : ils ne peuvent pas faire n'importe quoi n'importe comment.

Nous connaissons cependant de nombreux exemples où l'enquête sociale, et surtout la visite à domicile, s'est mal passée : le sentiment d'avoir du « tout » justifier, d'être pris en défaut, de ne pas être respecté dans sa manière de vivre, etc.

Souvent, le CPAS effectue une visite à domicile. Il s'agit de vérifier si la personne habite bien à l'adresse qu'elle a déclarée, si elle vit seule ou si elle cohabite, etc.

En 2014, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur, qui encadre clairement la visite à domicile. Que prévoit-elle ?

LA VISITE À DOMICILE

Une circulaire de mars 2014 de la Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté DE BLOCK donne des précisions importantes. Enumérons-les avant de les commenter :

- la visite à domicile fait partie intégrante de l'enquête sociale. Elle est un des éléments primordiaux permettant de déterminer l'étendue du besoin d'aide.

Elle doit permettre au CPAS d'avoir une image globale de la situation du demandeur, de confronter ses déclarations à la réalité afin de déterminer l'aide la plus appropriée à accorder,

- la visite à domicile peut être réalisée après que le CPAS ait envoyé un avis de passage au demandeur, mais cet avis de passage n'est pas indispensable. Le CPAS peut, s'il l'estime nécessaire, effectuer cette visite à domicile à l'improviste,

- la visite à domicile s'effectue dans le respect de la vie privée du demandeur d'aide et sera proportionnée à l'importance du renseignement nécessaire pour mener l'enquête sociale. Elle sera réalisée dans le cadre de la relation de confiance nécessaire entre le travailleur social et le demandeur, ce qui n'empêche pas qu'elle puisse aussi avoir une fonction de contrôle afin de constater que le demandeur d'aide remplit (toujours) les conditions d'octroi telles que définies par la loi,

- la visite à domicile sera réalisée au moment de l'ouverture d'un dossier et reconduite chaque fois que le CPAS l'estimera nécessaire et au minimum une fois par an.

. Lorsque la demande concerne la prise en charge de factures d'aide médicale, le C.P.A.S. jugera de la nécessité et de l'opportunité de réaliser une enquête à domicile.

- si un demandeur d'aide refuse la visite à domicile, il en sera fait mention dans le rapport social.

A suivre



ANDENNE

Hors Cadre

NOS RÊVES SONT EN NOUS

COMME VOUS AVEZ PU LE LIRE EN PAGE 2, LES PARTICIPANTS DE L'ATELIER CRÉATIF SE SONT
EXPRIMÉS PAR LA POÉSIE MAIS AUSSI PAR L'ILLUSTRATION PAR LA PEINTURE, LES ARTS
PLASTIQUES...

Nous vous invitons à découvrir deux poésies ainsi que leurs illustrations qui feront partie d'un recueil !

ÊTRE MOI

Hier, aujourd'hui, demain

*Dans les années soixante, je me souviens
A la maison, on partageait le pain
En famille, autour d'une grande tablée
Et la vie était moins compliquée.*

*Aujourd'hui, le monde a bien changé
Il existe moins de solidarité ;
Sur le carreau restent les démunis
Plus de place pour les plus petits.*

*Demain, je le voudrai meilleur
Me réveiller sans soucis et sans peurs.
On a mangé, à volonté, notre pain blanc
Pourvu que le noir ne dure pas longtemps.*
Alain



ENVOLE-MOI

*Je suis légère comme un oiseau
Et, je m'envole très haut ;
Si haut, que je peux effleurer les nuages.
En laissant au sol tous mes bagages.*

*Je suis un être solitaire
Qui voyage sans repères.
Je quitte lentement mon nid
Pour trouver des amis.*

*Je m'envolerai si loin
Vers d'autres lendemains
Je retrouverai mes petits-enfants
Ca fait si longtemps que j'attends.*

Nicole



CA SE PASSE

		Atelier famille		Atelier le Fil			
	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
MARS							01
	02	03	04	05	06	07	08
	09	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					
		Inter-journal		Une délégation se rend au Conseil communal		Bonhomme-hiver	
		Inter-journal		Forum de la transition		Agora	
	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
AVRIL			01	02	03	04	05
	06	07	08	09	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30			
			Une délégation se rend au Conseil communal		Assemblée du Collectif des associations partenaires		

ET SURTOUT...

LES CAVES : A Namur, les mardis 03, 17 et 31 mars. A Andenne, les mardis 10 et 24 mars. A Noisieux, le lundi 16 mars. A Binche, le lundi 2 mars. A Fontaine, le vendredi 20 mars.

LE GROUPE DES JEUNES de Namur se retrouve les vendredis à 17h, tous les quinze jours. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve le vendredi à 18h, tous les quinze jours.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** reprend son rythme, avec pas mal de projets entre nous et en collaboration. **LES PERMANENCES :** le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. Le vendredi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

PETITES NOUVELLES

NAMUR

Naissance

Un petit Joey est né chez Dominique Dhyne et Jeremy Robeyns le 20 décembre 2014. Il fait la joie de sa grand-mère Carmen et de sa famille. Bon vent sur le chemin de la vie.

Le dimanche 15 mars 2015, la bibliothèque de rue de Namur, brûlera le bonhomme-hiver avec les enfants du quartier des Balances. Bienvenue à tous.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises

De Ciney-Marche-Jemelle :

Chantal, Fabien, Véronique

De Namur : Andrée, Cécile, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22

Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne

andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :

L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726

Route de France, 5 - 5377 Baillonville

ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:

Fabien Lardinois

Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand

Tél. : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57

hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12

Rue Pépin, 27 - 5000 Namur

namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :

Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65

Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal

tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé

à 15 euros/an

Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387

de la Fédération

Luttes Solidarités Travail

27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG